



VILLE D'AMBERIEU EN BUGEY

Hôtel de Ville

Place Robert Marcepoil – CS 70429
01504 AMBERIEU EN BUGEY CEDEX
Tél : 04.74.46.17.00
www.ville-amberieuenbugey.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher(e) Collègue,

Conformément aux articles L 2121-7, L 2121-10, L 2121-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal le :

VENDREDI 27 FEVRIER 2026 A 18 H 00

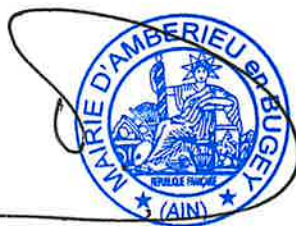
Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour ainsi que les notes explicatives de synthèse correspondantes.

Conformément aux règles de fonctionnement de cette instance, je vous rappelle que le quorum sera fixé à 17 membres du Conseil municipal.

Je me permets de vous rappeler qu'en cas d'empêchement de votre part d'assister à cette séance, il est indispensable que vous donniez mandat à un autre membre du Conseil, en vous assurant au préalable qu'il n'en a pas déjà reçu un, un même conseiller municipal ne pouvant être porteur que d'un seul mandat.

Une retransmission en direct des débats sur la page Facebook de la ville : (<https://www.facebook.com/Ville-dAmbérieu-en-Bugey-109060304330508>) sera proposée.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



Le 20 février 2026

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu en Bugey

✂

PROCURATION

Je soussigné(e)

donne tout pouvoir à

afin de me représenter à la Séance du Conseil Municipal du

et prendre en mon nom, toutes décisions qu'il jugera utile.

Fait à Ambérieu-en-Bugey, le
(faire précéder la signature de « BON POUR POUVOIR »)